Tél 04.68.95.33.11
Site internet : brouilla.fr
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

37ème Année
Juillet–Août–Septembre 2016

Sommaire :

* Fêtes et cérémonie
* Conseil municipal du 29/06/2016
* Informations
* On nous pris d'insérer
* Opération brioches
* Tri sélectif
* Nos associations
* Conseil municipal du 07/09/2016
* La Bibliothèque municipale
* Informations utiles

Commune de Brouilla

FETES ET CEREMONIES

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et le conseil municipal invitent la population, les jeunes gens et enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

Vendredi 11 Novembre 2016 à 11 heures

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'immeuble Rouzaud.

FETE NATIONALE

Ce 14 juillet 2016, le Conseil Municipal et la population se sont retrouvés autour du Monument aux Morts pour célébrer la fête locale.

Lors de son allocution, Monsieur le Maire a présenté notre ASVP Laëtitia Lubet qui va sillonner nos rues et dont les missions sont : service public, dialogue, prévention et répression le cas échéant.

Ainsi, c'est donc une présence plus importante, surtout en cas de problème, qu'il soit météorologique (canicule, neige, inondation) ou plus grave (vol, dégradation, bruits...). Brouilla est privilégié, pour le moment, concernant les effractions, vols et autres faits divers. Nous avons les comptages de la Gendarmerie et le nombre d'interventions pour 2015 est de 14 pour notre village, avec une baisse de 56 % par rapport à 2014. Ce chiffre est le plus bas de tous les villages du secteur, probablement grâce à la mise en place du dispositif « Protection Citoyenne ».

Il a également évoqué le lancement début septembre, d'un petit lotissement communal d'une dizaine de parcelles en lieu et place du boulodrome et du terrain de basket qui seront déplacés ailleurs, bien entendu. Ce lotissement a lieu d'être pour plusieurs raisons : la première et la plus importante, c'est éradiquer ce lieu de délinquance, de vente en tout genre, d'échange en tout genre, d'abus en tout genre, de trafic en tout genre. Eradiquer ce lieu qui est à proximité de nos écoles, de nos enfants les plus petits, les plus faibles.

Autres raisons qui ne sont pas des moindres non plus, accueillir des professions libérales pour avoir plus de services dans le village ; canaliser le stationnement ponctuel des véhicules des parents aux horaires des écoles, ceci pour la sécurité et le confort de tous ; faire une liaison dans un sens de circulation entre le lieu de vie que sont les écoles et les nouveaux lotissements ; bien entendu, pour des raisons financières aussi, soyons honnêtes !

Dans ce projet, il y aura à proximité de la cantine, un lieu de vie et de loisirs dernière génération pour nos enfants.

En cette journée de chaleur, Monsieur le Maire a fait part de son sentiment : « devant cette stèle qui représente nos combattants, nos morts, nos martyrs, notre République ! Ils sont morts pour nos libertés, nos idéologies et nos vies, afin qu'elles soient pleines et heureuses et, en regardant bien en face cette stèle, je suis sûr des choix que je vous ai exposé ! »

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2016

Présents : Mrs TAURINYA . MASSETTE Mmes BANTREIL . LLOBET. Mrs COMMES. JP SUNER. COSTE . BENNES, Mmes CHARVIEUX . ALCON. OGOZALY

Absentes excusées : Melany MANIERE - Thérèse BELLAVISTA
procurations : B. PACCIANUS a donné procuration à Pierre TAURINYA
Secrétaire de séance : Laetitia ALCON

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 51

Mr le Maire propose le rajout de 2 points à l'ordre du jour :
Renouvellement d'un CDD à 20 H13 /mois à compter du 01/09/2016 pour un an
Renouvellement de CAE/CUI à compter du 01/09/2016 pour un an

rajout de ces 2 points *adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.*

Fermeture de la séance et REOUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 53

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 18/06/2016, compte-rendu transmis par mail à tous les élus.

Suite mail, modifications apportées. Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (EXERCICE 2015/COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES)
Mme LLOBET présente une synthèse du rapport ***ANNUEL ELIMINATION DES DECHETS 2015.***
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants DECLARE avoir pris acte de la présentation du dit rapport.

TRAVAUX LOTISSEMENT DES ECOLES - PROCÉDURE DE MARCHÉ ET PUBLICITÉ
Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants **ACCEPTE** la procédure et les modalités telles que proposées pour les travaux "Lotissement des Ecoles" et **DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT DES ECOLES
- Pour information : contacter les banques pour propositions emprunt
- voir pour panneaux publicitaires pour ventes parcelles

Budget adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (CDD)
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, **DECIDE** le renouvellement du poste d'adjoint des services techniques en CDD à raison de 20h13/mois, du 01/09/2016 jusqu'au 31 aout 2017.

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DANS LE CADRE DE CONTRATS ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI (CAE)
LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants **ACCEPTE** le renouvellement **d'1 contrat (22 h/hebdomadaires)** à compter du 01/09/2016 pour 1 an, le renouvellement de **4 contrats (20 h/hebdomadaires)** à compter du 01/09/2016 pour 1 an.

séance levée à 20 h 05

INFORMATIONS

ELECTIONS

Sauf changement, les dates des prochaines élections sont prévues pour le :

- **23 Avril 2017 et 7 mai 2017** pour les élections Présidentielles
- **11 & 18 juin 2017** pour les élections législatives

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales politiques de la commune (prévoir carte d'identité et justificatif de domicile). De nouvelles cartes d'électeurs seront distribuées à compter du 1er mars 2017.

PLAN LOCAL D'URBANISME– REVISION

Par délibération du 22 octobre 2015, le Conseil Municipal a prescrit la révision du PLU. La commune informe que le porter à connaissance de l'Etat est à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie vous invite à la collecte de sang organisée le **Lundi 24 Octobre 2016**, de 16h à 19h30, salle de la mairie.

NOUVEAUX HABITANTS

LA POSTE rappelle aux nouveaux habitants **qu'il est indispensable** de mettre en place une **boîte aux lettres normalisée** avec leur nom afin que la factrice puisse procéder à la distribution du courrier.

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

SEPTEMBRE - Mercredi 7 et mercredi 21
OCTOBRE - Mercredi 5 et Mercredi 19
NOVEMBRE - Mercredi 2, Mercredi 16 et Mercredi 30
DECEMBRE - Mercredi 14 et Mercredi 28

BADGES DÉCHETTERIE

Il est rappelé que pour accéder à la déchetterie de Thuir ou Trouillas il est désormais nécessaire de présenter un badge que vous pouvez demander en mairie, munis de votre carte grise et d'un justificatif de domicile.

CONSIGNES POUR LES ENCOMBRANTS

Définition d'un encombrant :

Les encombrants sont exclusivement les déchets susceptibles d'être accueillis dans les déchèteries et qui ne sont pas transportables par l'usager lui-même, tels que matelas, sommier, gros électroménager, canapé, mobilier et meubles imposants qui, de par leur volume, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture. Les quantités « non raisonnables » ne sont pas prises en charge par le service, pas plus que les déchets issus des espaces vert ou de travaux de démolition (gravats).

Liste non exhaustive de déchets n'entrant pas dans la collecte des encombrants :

Cafetières, micro-ondes, téléviseurs de petit volume, étendoir à linge, pots de fleurs, gravats, cartons, déchets verts, petites planches en bois, jouets pour enfants, chaises de petit gabarit.

Attention : les déchets des professionnels sont exclus de la collecte des encombrants, autant que les déchets de commerçants locaux.

ON NOUS PRIE D'INSERER

Moi, Pays Catalan

Je me sens bafoué, on a volé mon nom
Depuis la nuit des temps, je suis le Roussillon
Je refuse de perdre mon identité
Car ce serait trahir la terre où je suis né !

La terre catalane, la Catalogne Nord
De mon passé glorieux l'étendard sang et or
Couleurs que m'ont légué tous mes antécédents
La seule identité du peuple catalan !

Pourquoi Occitanie et « Pays Catalan » ?
Sommes nous tous égaux dans les départements ?
Je me sens méprisé, l'éternel oublié
Où est la justice et où est l'équité ?

Je crierai haut et fort à toutes les régions
Non rien de rien, je ne veux pas changer de nom
Et je n'ai rien contre mes amis Occitans
Mais je défends l'honneur du « Pays Catalan » !

Annie Franco

NAISSANCE

Pascale et Bruno ALEXANDRE ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit fils Gabriel né le 20 août dernier au foyer de Maxime ALEXANDRE et Nelly DECHAMBRE, nouvellement domiciliés à Brouilla.

LES AMIS D'ALAIN MARINARO

CONCERT DU 23 octobre 2016

Récital de Piano de Margot Xuriguera

Du Conservatoire de Perpignan sortent chaque année quelques éléments particulièrement doués qui, munis de leur Diplôme d'Etudes Musicales (DEM), tentent d'être admis dans un conservatoire supérieur de France ou d'Europe, afin de poursuivre leur épanouissement musical et de se lancer dans une carrière de concertiste ou de soliste.

Tel est le cas de **la pianiste de 20 ans, Margot Xuriguera**.

Issue des classes de Marie-Christine Guichot et Nathalie Juchors, elle commence à se produire en concert avec succès ; nous l'avons constaté en mars dernier à Laure-Minervois. Aussi, les Amis d'Alain Marinaro l'ont-ils invitée

le dimanche 23 octobre à 17h
à la belle salle de la mairie de Brouilla

pour un récital d'une heure pendant lequel elle interprètera des œuvres de Scarlatti, Debussy, Villa-Lobos, Robert Schumann, Samuel Barber et Granados.

Entrée gratuite et libre participation. Pot convivial. Renseignements au 04 68 89 65 96.

A compter du 1er octobre, du nouveau dans le tri sélectif

NOS ASSOCIATIONS

BROUILLA GYM

Les cours de gym reprendront les lundis de 18h45 à 19h45 et les jeudis de 19h à 20h à la salle de la Mairie.
Pour plus d'info, contactez : brouillagym@orange.fr

BROUILLA DANSE

Danses de salon : rock, tango, valse... ; Danses latines : bachata, salsa, merengue...

Salle Rouzaud à la mairie de Brouilla tous les mardis : Débutants/intermédiaires de 19h30 à 20h30
Confirmés de 20h45 à 21h45

Prochain cours gratuit le 27 septembre
Renseignements au 0770848363 ou 0687099004

BBC ASPRES

Le BBCA Basket à Brouilla est toujours actif !

Que vous soyez débutants, expérimentés ou seulement curieux, le BBCA et ses éducateurs vous accueillent dès 5 ans. 15 équipes pour 12 catégories sont représentées au sein de notre association :

U7 : Nés après 2010
U9 : Nés en 2008 et 2009
U11 : Nés en 2006 et 2007
U13 : Nés en 2004 et 2005
U15 : Nés en 2002 et 2003
U17 : Nés en 2000 et 2001
Séniors Garçons et Filles : Nés avant 2000

Cette année une section Loisirs a également été créée.
Tous les renseignements et informations sont sur notre site (http://club.quomodo.com/bbca/) et vous pouvez nous contacter par email (66bcaspres@live.fr).

OPERATION BRIOCHES

Du 3 au 7 octobre prochain Brouilla s'associe à l'UNAPEI 66 et organise la traditionnelle vente de Brioches au profit de l'association qui vient en aide aux enfants handicapés et à leur famille.

Les brioches sont vendues 5 € qui sont entièrement reversés à l'UNAPEI 66.

Nous comptons sur votre soutien et espérons que cette année encore, cette vente rencontrera un vif succès.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

Présents : Mrs TAURINYA. PACCIANUS. MASSETTE Mmes BANTREIL . LLOBET. Mrs COMMES. JP SUNER. COSTE . BENNES, Mmes CHARVIEUX . ALCON. - BELLAVISTA. OGOZALY
Absente excusée : Melany MANIERE
Secrétaire de séance : Nicolas BENNES

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 55

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 29/06/2016, compte-rendu transmis par mail à tous les élus

Pas d'observations - Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants.

Rapport d'activités 2015/SPANC 66 et Rapport d'activités 2015/COM. DE COMMUNES DES ASPRES
Mr le Maire donne la parole à Mme LLOBET qui présente à l'Assemblée les Rapports

à l'unanimité l'assemblée prend acte du dit rapport mis à disposition au secrétariat de mairie

Reversement TCCFE (Taxe communale sur la consommation finale d'électricité) suite à la révision du taux des frais de gestion (SYDEEL)
Lors de sa séance du 29/06/2016, le Comité Syndical du SYDEEL66 a délibéré favorablement pour la révision à la baisse des frais de gestion portant le pourcentage de 5 à 4% applicable à compter de l'année 2017. Ainsi, pour les communes jusqu'à 2000 hab. dont le SYDEEL66 est percepteur, le syndicat continue à percevoir de droit la taxe. Les communes et le SYDEEL66 doivent avoir délibéré de manière concordante avant le 1er octobre pour permettre de poursuivre le reversement d'une fraction du produit de la taxe à la commune.

le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ACCEPTE la proposition telle que présentée.

Lotissement Communal des Ecoles - prix de vente au m² - choix du Notaire
Le conseil municipal avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION ACCEPTE le prix de vente au M² : 230 € TTC soit 191 € HT pour les parcelles sises au lotissement des Ecoles, DESIGNE Me Béatrice LLAUZE, Notaire à Céret pour dresser les actes ou tout document notarié relatif à ce dossier et DONNE POUVOIR à Mr le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier (signature d'actes, sous seings privés, etc...).

Quelles banques contacter ? Accord pour CRCA - BPS - BANQUE POSTALE - CAISSE EPARGNE pour un emprunt d'un montant de 400 000 € sur 36 mois. Montant total des travaux HT : 389 690,67 €.

Signature du bail avec ORANGE pour implantation d'une antenne relais, mise en service et exploitation des "Equipements techniques"
Mr le Maire donne la parole à Mr MASSETTE en charge du dossier. Un bail de location est proposé entre Orange et la commune de Brouilla moyennant un loyer de 4000 € net/an, l'implantation est située près de la station d'épuration. ***Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents*** **DONNE SON ACCORD** pour signer le bail tel que proposé et **DONNE POUVOIR** à Mr le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

Subvention à nouvelle association "BROUILLA GYM"- décision modificative/BP COMMUNE
Création de la nouvelle association « Brouilla gym ». L'Assemblée ***accepte à l'unanimité le versement de la subvention et la décision modificative sur le Budget communal (art 6574 : +300 €/art 022: -300 €).***

Adhésion aux services communs "Eclairage public & autorisation de droit des sols". suite modification des conventions
Mr le Maire propose l'adhésion aux services communs et la signature des conventions. **Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ACCEPTE l'adhésion à ces services et la signature des conventions.**

Répartition dérogatoire libre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
Mr le Maire donne lecture de la délibération communautaire et du tableau de répartition, pour information.

Motion de soutien au recours citoyen pour OCCITANIE - PAYS CATALAN
Mr le Maire propose une motion de soutien au recours citoyen pour Occitanie-pays catalan. **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, : SOUTIENT** le recours citoyen pour Occitanie-pays catalan présenté devant le Conseil d'Etat de la République Française, **PROPOSE** que la Région soit nommée Occitanie-Pays catalan. Pour la communication, en faveur de l'économie, du tourisme et de l'agriculture, il sera fait une référence permanente aux Pyrénées et à la Méditerranée.

séance levée à 20 h 50

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

ANNONCES

La bibliothèque Municipale attaque une nouvelle saison

- Avec de nouveaux livres :
  Qui seront empruntés à la bibliothèque Municipale de Thuir et mis à votre disposition après le **Jeudi 3 Novembre**
  Qui seront apportés par le bibliobus de la MDPO le **Lundi 5 Décembre** prochain
  Qui seront achetés dans le cadre de la Rentrée Littéraire

- Avec l'opération « la bibliothèque prend l'air » le **mercredi 12 octobre** à partir de 8 heures, sur le parking de l'école. Petits et grands pourrez choisir un ou plusieurs livres gracieusement offert (s) par la bibliothèque municipale.

- Avec un projet phare autour de la rencontre « Objectif Laos »

OBJECTIF LAOS

Connaissez-vous le magasin solidaire de Brouilla ? Et l'association EEL (Espoir Enfants du Laos) qui le gère ?

Cette association a pour objectif la prise en charge d'une école primaire qui se situe à 4 km de la capitale, Vientiane, dans le district de Sikhottabong. Les 90 élèves de l'école sont issus de milieux défavorisés et essentiellement originaires d'ethnies venues du Nord de la Thaïlande au XVIIIème siècle.
Ils souffrent de discrimination au sein de la société laotienne.

Cette école a l'obligation légale de s'autogérer financièrement mais, étant dans l'impossibilité de le faire, elle était menacée de fermeture.

Depuis 2013, le gouvernement laotien a confié à EEL la prise en charge de l'école dans sa globalité, au niveau de la santé, de l'éducation et de la formation.

La bibliothèque municipale, en collaboration avec EEL, aura le plaisir de vous faire découvrir un pays méconnu (qui faisait partie du Protectorat français en Indochine) .

Le **Samedi 3 Décembre** prochain, à **partir de 16h,** vous pourrez assister à une projection-vidéo sur l'école ; il y aura aussi une exposition de photos (**visible du 3 au 10 décembre** inclus aux heures d'ouverture de la mairie) et une exposition vente d'artisanat laotien, dont le bénéfice est strictement réservé au fonctionnement de l'école.
Cette visite du Laos vous permettra de découvrir un pays attachant, aux paysages encore vierges et aux traditions solidement ancrées.

La rencontre sera suivie du partage du verre de l'amitié, gentiment offert par la commune de Brouilla.

****

Votre Bibliothèque municipale est animée par quelques bénévoles qui s'efforcent de conserver et de raviver le plaisir de lire en dépit de toutes les sollicitations extérieures.
Nous serions ravis de compléter notre équipe car nous avons parfois du mal à assurer toutes les permanences.
N'hésitez pas à donner un peu de votre temps (2 heures ou 1h30 de temps à autre) pour le bien commun.

Nous attendons également vos suggestions.

Merci

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h.

U.N.R.P.A

Dès la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1er mercredi de 10h à 10h30 et 3ème vendredi de 16h à 18h dans la **salle des associations**.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1er et 3ème mardis du mois de 10h à 12h en mairie (absente le 4 octobre)

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Octobre, Novembre, Décembre 2000.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

Pendant les vacances :
Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Jérôme CLEON 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.06

Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 11 octobre 2016 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 7 octobre, dernier délai.
- Mardi 15 novembre : s'inscrire en Mairie avant le Jeudi 10 novembre, dernier délai.
- Mardi 6 décembre; s'inscrire en mairie avant le vendredi 02 décembre, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

6 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.